

Bourseville

Infos



Décembre 2017

Edito :

En cette fin d'année où se succèdent différentes cérémonies et commémorations, la commune de Bourseville a rendu hommage, le 11 novembre dernier, à ses soldats morts pour la France.

En partenariat avec l'association « Le Souvenir Français » elle a célébré le classement de la tombe du soldat « Marc Firmin Gosset », tué à l'ennemi le 1^{er} janvier 1917.

Le député Mr Emmanuel MAQUET, présent à nos côtés ce jour là, a rappelé lors de son allocution, que la France était malheureusement toujours en guerre, sous une forme différente, imprévisible et particulièrement sournoise. Nous rappelant également, les nombreux attentats cinglants et meurtriers sur notre territoire comme à l'étranger.

Une exposition de près de 200 photographies sur la 1^{ère} guerre mondiale mise en place par Mr Mennessier du « Souvenir Français » a permis de sensibiliser, adultes comme enfants, sur le devoir de mémoire....

Je remercie les personnes qui se sont déplacées le jour du 11 novembre malgré une météo exécrable et je félicite les enfants de l'école pour leur formidable prestation

N'oublions pas, dimanche 3 décembre, la commémoration de la fin de la guerre d'Algérie, Maroc et Tunisie, ainsi que l'Indochine.

La municipalité avec le concours des associations du village unissent leurs efforts le vendredi 8 décembre pour le « Téléthon ». Venez tous nombreux à la salle socioculturelle pour soutenir cette « grande cause ».

Plus festif, le vendredi 15 décembre, nous fêterons sur la place du village, l'arrivée du « Père Noël ».

« Musique, spectacle, vente d'objets, repas et vin chaud vous seront proposés ! »

Nous reconduirons le concours des illuminations et décorations de Noël. Le jury composé de quelques membres du conseil remettra les prix aux différents gagnants, lors de la soirée des vœux du Maire le vendredi 13 janvier 2018.

D'ici là, bonnes fêtes de fin d'année !

Le Maire
Jean-Michel FLACHET

Sommaire :

| | |
|-------------------|-------------|
| A l'affiche | page 2 |
| Conseil municipal | page 2 à 7 |
| A vos agendas | page 7 |
| Ch' coin Picard | page 7 |
| Les images | page 8 à 10 |

A l'affiche....

L'heure de la récolte des lauriers a sonné !



Les prix du concours des villes, village et maisons fleuries de la Somme ont été remis le 21 novembre dernier au Stade de la Licorne à Amiens.

Le Jury a décerné les prix de « Félicitations du Jury » et du « Village Picard » à la commune de Bourseville. Chantal Roques et Dany Dubuc étaient bien présents pour recevoir ces récompenses devant près de 300 personnes.

Deux ans après la décision de la mise en place du fleurissement dans notre village, nous nous réjouissons de ces premiers résultats et nous encourageant à poursuivre nos efforts ...

Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à cette réussite.

« L'embellissement de notre village, c'est l'affaire de tous ! »

Conseil municipal du 23 novembre 2017

Présents : Mmes Holleville, Roques, Lenfant, Migeot, Boucher et Mrs Flachet, Delbarre, Desprez, Duret, Dubuc, Richard, Caux, Hédin et Cantrelle.

Absente excusée : Mme Guillot

Compte rendu du Conseil municipal du 21 septembre 2017 :

Aucune remarque n'étant formulée, le compte rendu est adopté.

Le Maire ajoute à l'ordre du jour, la délibération du taux de la taxe d'aménagement et propose l'intervention de Mr René Dentin en tant que Président SIEP et délégué pour la commune..

Subventions aux associations :

Le Maire propose au conseil le renouvellement des montants proposés l'an dernier, soit :

- | | |
|-------------------------------------|--------|
| - Les jardins ouvriers | 50,00€ |
| - L'Amicale des anciens combattants | 50,00€ |
| - La Société de chasse | 70,00€ |

| | |
|--------------------------------|---------|
| - JSB (football) | 500,00€ |
| - Notre Dame des Anges | 100,00€ |
| - Vie libre | 50,00€ |
| - Amicale du Bel Age | 100,00€ |
| - Amicale des Sapeurs-pompiers | 50,00€ |
| - Les Loupiots | 150,00€ |
| - Lire à Bourseville | 150,00€ |
| - Resto du cœur | 50,00€ |
| - CCAS | 500,00€ |

La subvention de la JSB a été revue à la baisse, les TAP ayant été supprimés, le conseil a décidé de revenir sur les bases de 2015.

Mr Richard intervient concernant la subvention accordée à l'Amicale du Bel Age vu la santé financière de cette association, mentionnant qu'elle serait plus utile à des associations dans le besoin. Le Maire rappelle les règles instaurées en 2015 concernant les subventions.

Familles Rurales et AVBS font don de leurs subventions à la commune, le conseil remercie une fois de plus Mmes Rouèche et Ducrocq.

Votants : contre 1, abstention 2, pour 11

Informations sur le financement de la voirie :

*Après différentes informations techniques apportées lors de la dernière réunion de conseil, le Maire informe les conseillers sur les différents modes de financement possibles, mentionnant bien que **ces montants sont donnés à titre indicatif, rien n'est décidé à la CCV :***

1^{ère} proposition : Financement à 100% par la CCV

Coût d'entretien annuel de la voirie sur le territoire de la CCV => 2,080 millions €

(récupération FCTVA déduite)

Reprise de la dette => + 215 000€

Coût total à financer => 2,295 millions €

Capacité de financement de la CCV => - 1,1 millions €

Reste à financer => 1,195 millions €

Mode financement de ce montant restant à financer => augmentation des taxes foncières en conséquence

Le montant calculé pour la commune de Bourseville serait de l'ordre de 33K€

Le mode de calcul proposé tient compte de deux éléments, les mètres linéaires des routes à entretenir (50%) et la population (50%) pour chaque commune.

2^{ème} proposition : Financement à 70% par la CCV et 30% par les communes (Suppression des fonds de concours et non récupération de la FCTVA)

Coût d'entretien annuel de la voirie sur le territoire de la CCV => 2,175 millions €

(Récupération FCTVA déduite)

Participation des communes à 30% (FDC et FCTVA) => - 580 000€

Coût moyen => 1,595 millions €

Reprise de la dette => + 215K€

Coût total à financer => 1,810 millions €

Capacité de financement de la CCV => - 1,1 millions €

Reste à financer => 710 000€

Mode financement de ce montant restant à financer => augmentation plus faible des taxes foncières

Le montant calculé pour la commune de Bourseville serait de l'ordre de 19K€.

Après la décision définitive de la CCV sur le mode de financement de la voirie, la commission des finances se réunira pour étudier ce dossier.

TAM (Taux de la taxe d'aménagement):

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L.331-1 et suivants, la commune doit décider du taux de la taxe d'aménagement pour l'année 2018. Le Maire rappelle que le taux actuel est de 1% sur l'ensemble du territoire communal et que ce taux peut évoluer de 1 à 5%. Pour information, la moyenne des communes de la CCV est de 1,5%.

Mr Richard rappelle que cette taxe a été proposée aux communes pour l'aménagement de leur territoire et que le taux pratiqué doit être en adéquation avec les investissements à réaliser. Il mentionne également que cette taxe peut être applicable en totalité ou partiellement sur le territoire de la commune. Une hausse ne lui paraît pas justifiée.

Le Maire informe que nous allons devoir réaliser certains travaux d'aménagement, principalement l'entretien et la création de trottoirs (à notre charge) lors de la réalisation des travaux de voirie par la CCV.

Selon le Maire, la proposition de passer de 1 à 1,5% semble justifiée.

Votants 14 : contre 1, abstention 1, pour 12

Restauration du tableau du Retable :

L'association Notre Dame des Anges a proposé à la commune la restauration du tableau « La Crucifixion, avec Marie-Madeleine au pied de la croix » à l'église de Bourseville. Ce tableau, propriété de la commune, la démarche pour obtenir les différentes subventions doit être faite par la municipalité.

L'association s'engage de prendre à sa charge, le montant restant à payer (montant total HT – les subventions).

Le coût de la restauration s'élève à 12756€ TTC, la DRAC (la direction régionale des affaires culturelles) subventionne à 50% et le Conseil Départemental à 20% ce projet. La commune avancera la trésorerie et récupèrera la TVA.

Le conseil municipal vote à l'unanimité ce projet.

Le Maire remercie l'association Notre Dame des Anges de cette initiative.

Attribution du logement communal:

Le Maire a procédé au vote concernant l'attribution du logement juxtaposé à la Mairie.

3 candidatures ont été sélectionnées et proposés aux conseillers :

Mme Queval Isabelle, Mr et Mme Lecalvet, Mr Delobelle Jean-Pierre.

Le logement a été attribué à Mme Queval (7 voix) Contre 6 à Mr et Mme Lecalvet et 1 voix à Mr Delobelle.

Convention de stage :

Mr Bryan Carpentier, stagiaire mineur depuis 5 mois à la commune de Bourseville, alternant travail et école est à nouveau demandeur d'un nouveau stage de 6 mois.

Le Maire juge intéressant de renouveler ce stage. Le coût sera de l'ordre de 2268€ pour les 6 mois à venir.

Mr Richard pense que nous aurions pu peut être trouver une autre solution et demande quel type de contrat est proposé ? Mr Delbarre l'informe que nous signerons une convention.

Le Maire ajoute que ce stagiaire nous sera d'une grande utilité jusque fin juin, sachant qu'entre temps nous aurons perdu un employé.

Le conseil vote à l'unanimité le renouvellement de ce stage

Création d'une régie scolaire:

Le Maire, laisse la parole à Sébastien Dumont pour apporter certaines explications concernant la création d'une nouvelle régie qui simplifiera la gestion des recettes.

Une seule régie sera créée pour gérer la cantine, la garderie et l'aide aux devoirs, nous supprimerons les régies actuelles.

Le conseil vote à l'unanimité cette création de régie

Aide aux devoirs :

Mme Roques annonce que l'aide aux devoirs a commencé et que trois élèves participent à ces cours sous la responsabilité de Mme Ducrocq qui s'est proposée spontanément et bénévolement ! Nous la remercions vivement.

Mr Richard trouve bien dommage que nous n'ayons pas pu trouver un ou une enseignant(e) pour l'aide aux devoirs.

Un point sera fait en fin d'année avec Mme Ducrocq, les enseignantes et les parents concernés.

Tarification de la salle socioculturelle :

Le Maire laisse la parole à Mme Holleville en charge de la gestion des locations de la salle socioculturelle afin de présenter son projet de tarification :

Concernant les locations aux particuliers, pour 2018, les prix seront maintenus tels qu'ils le sont proposés actuellement.

L'évolution sera uniquement sur les locations proposées aux différentes associations locales. Celles-ci bénéficient actuellement de 2 locations gratuites par an pour leurs manifestations.

Pour 2018, il est proposé au conseil ceci :

- La première location => gratuite*
- La seconde location => 100€*
- La troisième location=> 200€*

Votants 14 : contre 3, abstention 2, pour 9

Achat micro portatif :

Le Maire propose l'achat d'un micro portatif pour nos différentes manifestations et cérémonies, facilitant les discours à l'extérieur.

Ce micro portatif pourrait également être loué ou prêté aux différentes associations pour leurs manifestations.

Mr Delbarre présente le premier devis reçu, particulièrement cher (1400€), il s'emploie à trouver d'autres sources bien plus économiques.

Le conseil vote à l'unanimité

Intervention de Mr René Dentin :

En tant que Président du SIEP et délégué pour la commune de Bourseville, Mr René Dentin est intervenu pour informer le conseil sur les évolutions, les disparités et les lois concernant « l'eau ».

Mr Dentin a communiqué bon nombre d'informations sur les dépenses et les recettes de fonctionnement et d'investissement, le prix de l'eau selon les communes et les différents travaux réalisés ces dernières années. L'ensemble de ces éléments est consultable en Mairie.

Le conseil remercie Mr René Dentin sur la qualité et la précision de ces informations.

Divers :

Mme Roques présente aux conseillers le diplôme reçu lors de la remise des prix le 21 novembre dernier à Amiens pour les récompenses des villages et villes fleuris, ainsi que les bons d'achats d'une valeur de 100€ qui serviront à l'achat de nouvelles fleurs.

Mme Roques nous informe que des nouvelles décorations de Noël ont été achetées (1000€) et seront installées tout prochainement, Martaigneville ne sera pas oublié ! Elle attire également l'attention sur les guirlandes en demandant de bien faire attention lors des manipulations pour éviter toutes dégradations.

Mme Roques annonce que la fête de Noël sur la place du village le 15 décembre prochain sera plus festive que l'an passé. Il est prévu des chants, le Père Noël et son orchestre, vin chaud, repas et la venue de « Musicab show » pour la soirée.

Le Maire rappelle que nous allons reprendre l'étude concernant un éventuel regroupement de l'école, il envisage une rencontre avec Mme Ghilardi de l'Académie du Vimeu.

Mr Richard n'est pas convaincu de l'efficacité de ce projet et selon ses éléments les classes de 4 niveaux seraient plutôt bénéfiques pour les enfants. Le Maire rappelle que lors de ces premiers échanges avec Mme Ghilardi, celle-ci confirmait bien que les classes à 4 niveaux n'étaient pas idéales pour les élèves et les enseignants.

Mr Delbarre informe le conseil que la cabine transformée en « boîte à livres » sera normalement installée sur la place le 12 décembre prochain, rappelant que cette cabine a été décorée par Mme Casdanéda.

Le Maire rappelle que l'abribus route de Martaigneville est maintenant opérationnel, la municipalité remercie Mr et Mme Richard Sellier pour leur coopération.

Suite au don fait à la commune de Laucourt, le Maire informe le conseil que nous avons eu les remerciements du Maire de ce village et lui souhaite beaucoup de courage pour solutionner son problème.

Dans le cadre du projet de fermeture de la ligne Abbeville / Le Tréport les élus de la Communauté de Communes du Vimeu souhaitent attirer l'attention de Madame la Ministre des Transports sur la nécessité de maintenir cette dernière.

Deux pétitions sont mises à disposition en Mairie, l'une pour les élus et l'autre pour les administrés.

Nous comptons vivement sur votre participation pour remplir massivement ces deux pétitions !

Mr Duret prend la parole pour demander au Maire de repousser une fois de plus le projet de démolition du Local Club dont les travaux doivent commencer courant décembre.

Mr Duret informe le conseil que la semaine prochaine, il aura confirmation d'une possible subvention de 40 à 50k€ minimum de la part de la fédération de football, pour un projet de construction.

Le Maire se dit surpris de cette nouvelle demande alors que le conseil a délibéré de ce projet

en novembre 2016. De plus, le Maire conteste l'information concernant le montant de la subvention annoncée par Mr Duret, qui serait bien différente, s'étant lui même informé à ce sujet.

Le dossier en reste là !

Mr Richard demande où en est le projet de Café-épicerie dans notre commune, le Maire informe le conseil que le permis de construire a été signé et la commission de sécurité a validé le dossier. Nous sommes dans l'attente du contrat concernant la licence IV que doit rédiger notre Notaire.

A vos agendas :

- 03/12/2017 => Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie, Maroc, Tunisie
- 08/12/2017 => Le Téléthon
- 15/12/2017 => Le Marché de Noël
- 13/01/2018 => Les Vœux du Maire
- 17/02/2018 => Soirée théâtre
- 25/02/2018 => Repas des aînés
- 09/03/2018 => Réunion publique

Ch'Coin Picard

Savez-vous que dans la tradition picarde, les moments où l'on se nourrit dans la journée portent des noms qui sont décalés par rapport au français ? Regardez le tableau ci-dessous :

| | <i>En Français</i> | <i>En Picard</i> |
|--------------------------|---------------------------------|---------------------------|
| <i>Le matin :</i> | <i>le petit déjeuner</i> | <i>le déjeuner</i> |
| <i>Le midi :</i> | <i>le déjeuner</i> | <i>le dîner</i> |
| <i>Le soir :</i> | <i>le dîner</i> | <i>le souper</i> |

En français le « souper » n'est plus guère employé ou alors pour les repas de fête intervenant tard dans la soirée, alors qu'en picard, c'est le repas du soir,... celui ou on mangeait la soupe !

Les images :

La semaine bleue à Bourseville :



Projections de films des années 50/70 organisées par les associations « Familles Rurales » et « le Bel Age »

Lire à Bourseville : Les ateliers



25 enfants ont participé à l'atelier « les petits pots » organisé par l'association « Lire à Bourseville »

Les pompiers fêtent leur Ste Barbe



Mme Céline Bordrez succède à Mme Amandine Caux

Les Cérémonies du 11 Novembre 2017

Une fine pluie de novembre était au rendez vous de la commémoration de l'armistice 1918 à Bourseville organisée par la municipalité. Après le mot du Maire, Jean Michel Flachet, s'est déroulé le dépôt de gerbe suivi de l'appel aux morts pour la France prononcé par les membres de l'association des Anciens combattants ACPG-CATM. Les enfants de l'école de Bourseville ont chanté la Marseillaise. Il a été ensuite rendu hommage au soldat Marc Firmin Gosset, mort sur le champ de bataille en 1917, dont la tombe a été rénovée par la commune et classée à l'initiative de l'association le Souvenir Français. Le cortège s'est ensuite rendu au Centre Socioculturel. Après lecture du discours officiel, le Maire a remercié le député, Emmanuel Maquet, d'avoir répondu à son invitation de s'associer à cette cérémonie. Ce dernier a souligné l'importance du devoir de mémoire et la vigilance nécessaire face aux situations auxquelles est confronté notre pays aujourd'hui. Mr Ménessier est ensuite intervenu et a notamment rappelé les objectifs de son association concernant les sépultures des personnes mortes au combat. Le corps des Sapeurs pompiers était présent aux côtés des porte-drapeaux, ainsi que la fanfare de Vaudricourt. La cérémonie s'est achevée par un vin d'honneur offert par la municipalité.



Aide à Domicile : Familles Rurales Vimeu Côte Picarde de Bourseville :

L'Assemblée Générale annuelle et un nouveau véhicule.

L'assemblée générale annuelle de Familles Rurales s'est tenue au Centre socio- culturel le 20 Novembre dernier, sous la présidence de Marylène Rouèche. Toujours une assistance importante pour cette réunion d'approbation des comptes et de l'activité. Avec 175 000 heures d'intervention pour presque un millier de familles du secteur, qui va de St Valéry-sur-Somme à Mers- les- Bains en passant par le Vimeu, l'Association de Bourseville figure désormais parmi les structures les plus importantes du département. Comme l'a souligné Jean Michel Flachet, administrateur de l'association, les 97 salariées à fin 2016 font de l'association le plus gros employeur de Bourseville. Un bilan à souligner alors qu'autour de nous bon nombre d'associations d'aide à domicile sont en difficulté ou ont perdu leur indépendance. Par ailleurs, grâce à une aide de la Caisse Locale du Crédit Agricole de Friville- Escarbotin, l'association a pu renouveler son véhicule. Il porte les couleurs de Familles Rurales associée au nom de notre commune, qui sera ainsi présente sur le territoire lors des déplacements dans les familles.



Intervention de l'expert-comptable



Une nombreuse assistance



L'équipe a réceptionné, grâce à l'aide du Crédit Agricole, le nouveau véhicule aux couleurs de « Familles Rurales, Association de Bourseville »



**Vimeu et Côte
Picarde**

Vivre à domicile plus longtemps et mieux, pour vous ou pour un proche ?

Actifs ou retraités : Pensez à l'aide à domicile !

C'est notre métier depuis plus de 40 ans. Dans le secteur du Vimeu et sur la Côte Picarde vous bénéficierez d'un service de qualité et proche de vous : ménage, aide aux repas, à la toilette, service de télé alarme... Des aides financières sont possibles. Nous nous chargeons des démarches administratives pour faire votre dossier.

L'équipe administrative de Bourseville est à votre service du Lundi au Vendredi de 8h à 12h30 / 13h30 à 17h 30 et le vendredi de 8h à 12h30 au 45 Grande Rue- 80130 Bourseville ou au 03 22 30 69 98, A bientôt.

Bourseville Infos est réalisé par la commission communication : Jm Flachet, M Desprez, C Roques, G Holleville, C Delbarre, F Duret, D Dubuc. Tous les bulletins peuvent être consultés sur le site de la commune : www.mairie-bourseville.fr